

# UN ACCUEIL DE JOUR NOMADE EN MILIEU RURAL POUR LES PATIENTS ALZHEIMER ET LEURS PROCHES

**AURÉLY BOUGNOTEAU DUSSARTRE**

*Directrice de l'Association Soins et Santé, Déléguée Régionale FEHAP Limousin*

Grâce à l'expérimentation d'un accueil de jour nomade, l'Association Soins Santé (Haute-Vienne, Limousin) répond à un besoin de proximité d'accueil dans les territoires ruraux pour accompagner les personnes malades d'Alzheimer et leurs proches.

**L'**initiative de l'Association Soins Santé s'inscrit dans une perspective d'amélioration et de diversification de la prise en charge des bénéficiaires, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes et de leur volonté de rester à domicile.

L'association souhaite améliorer de manière souple et non figée la répartition de l'offre en places d'accueil de jour sur le territoire Haut Viennois et apporter une meilleure réponse de proximité en proposant ce service au plus près de l'usager et de sa famille. La volonté est de couvrir des zones blanches et de répondre à des besoins non satisfaits sur le département de la Haute-Vienne, notamment en ruralité, en maillant au mieux les territoires et en proposant quatre lieux différents dans la semaine.

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR MAILLER LE TERRITOIRE

Ce service a reçu une autorisation conjointe et des financements de la part de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, le 1<sup>er</sup> février 2015, pour six places d'itinérance. La Fondation Médéric Alzheimer, la Fondation EDF, la Fondation Bruneau, des caisses de retraite et le Lion's club ont apporté leur soutien pour le financement d'un minibus adapté à la dépendance, permettant de sillonner les campagnes.

Disposant déjà d'une équipe de chauffeurs-accompagnateurs, l'association achemine chaque jour, depuis début mai 2015, six patients vers les lieux d'accueil au moyen d'un quatrième minibus adapté, venant compléter la flotte. Les structures partenaires locales supports sont des EHPAD ne disposant pas de places d'accueil de jour ou des municipalités, implantées en zone rurale, qui souhaitent concourir au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie dans leurs territoires. Ces municipalités offrent un appui à l'intendance de la journée (locaux adaptés, repas, etc.) et permettent également des échanges de pratiques et de savoirs interprofessionnels. La fréquentation de tels lieux favorise les passerelles entre domicile et institution, peut aider les patients à vivre ce moment comme un tremplin vers un accueil définitif, réconcilier les aidants avec l'image qu'ils ont de l'EHPAD et atténuer leur culpabilité face à l'accueil de leur proche en structure.

Ce service travaille avec des partenaires locaux, communes, Conseil départemental, Maia, plateformes d'accompagnement et de répit, équipes spécialisées Alzheimer à domicile, etc. Il s'appuie sur une étroite collaboration entre l'ensemble des acteurs dans les territoires et des intervenants du domicile et représentants d'usagers pour améliorer la qualité du maintien à domicile des personnes fragilisées dans la durée. ✖